
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 17 octobre 2012 à 8 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 1700

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 17 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1701

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1702

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1703

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1704

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1705

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du procès-verbal de correction en regard de la résolution CE11 0258.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1706

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire Mancom Manufacturing inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système de rameneur de cible pour la salle de tir du Centre opérationnel Est, réservé à l'usage exclusif du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 172 232,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12260 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124699001

CE12 1707

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à LaSalle Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 16 véhicules de marque-modèle Ford Fiesta, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 305 851,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (12-12360);

2- d'autoriser le paiement de la TVQ, applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4000 kg, à la Société de l'automobile du Québec (SAAQ), au montant approximatif de 24 868,87 \$;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124922004

CE12 1708

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 425 829,28 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection et de modernisation de la mécanique du bâtiment des secteurs de l'ozonation et des postes de pompage d'eau brute à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Lambert Somec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 325 829,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10055;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122982008

CE12 1709

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'Institution Royale pour l'avancement des sciences / Université McGill s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser un programme de recherche sur un projet expérimental d'optimisation des fosses de plantation pour la gestion des eaux de surface et l'irrigation des arbres urbains dans le Quartier vert Hochelaga-Maisonneuve pour une somme maximale de 170 000 \$ taxes incluses, conformément à son offre de service en date du mois d'août 2012 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention, auquel interviennent messieurs Shiv O. Prasher, Grant Clark et William Hendershot, professeurs à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser le directeur de la Direction des transports à signer, pour et au nom de la Ville, le projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

1120779003

CE12 1710

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 598 879,19 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour la mise aux normes de l'aréna Rodrigue-Gilbert dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2- d'approuver un projet de convention par lequel la firme Les architectes Martin, Marcotte-Beinaker Architectes, s.e.n.c., en collaboration avec Dupras Ledoux inc., Delisle Despaux & associés inc., Nicolet Chartrand Knoll Limitée, ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 478 155,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12018 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'approuver le principe que l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles devra retourner les budgets non utilisés dans le projet de l'aréna Rodrigue-Gilbert au programme de la Direction des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

1120738006

CE12 1711

Vu la résolution CA12 08 0775 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'emprunter sous l'autorité de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4) et du règlement d'emprunt numéro RCA11-08-7 autorisant un emprunt de 20 000 000 \$ pour le coût de financement des travaux de construction du Complexe sportif à l'arrondissement de Saint-Laurent, selon les modalités prévues au projet de *Convention de prêt et de subvention*, une somme maximale de 10 000 000 \$, combinée à une subvention maximale de 1 000 000 \$, pour la construction d'un complexe sportif dans l'arrondissement de Saint-Laurent, telles que déterminées à la *Convention de prêt et de subvention*;
- 2- d'approuver la *Convention de prêt et de subvention* entre la Ville de Montréal et la Fédération canadienne des municipalités dont copie est annexée comme pièce jointe au dossier décisionnel;
- 3- de prier les ministères impliqués d'approuver les termes et conditions de l'emprunt effectué par la Ville de Montréal conformément à la *Convention de prêt et de subvention*;
- 4- d'autoriser la réception de la subvention prévue à la *Convention de prêt et de subvention* et d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5- d'autoriser le maire et le directeur principal et trésorier à signer, le cas échéant, la *Convention de prêt et de subvention* et les documents afférents;
- 6- d'autoriser messieurs Jacques Marleau et Michel Bruce Dubois à remplacer, le cas échéant le directeur principal et trésorier pour toutes fins et plus spécifiquement pour signer la *Convention de prêt et de subvention* et que tous actes et toutes choses faits ou à faire aux fins de la présente résolution puissent être faits par les directeurs de service ou leurs adjoints ou assistants ou officiers autorisés à les remplacer et à agir en leur lieu et place;
- 7- d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal ou son adjoint, ou un autre cabinet d'avocats qu'il désigne, le cas échéant, le greffier ou le greffier adjoint de la Ville de Montréal, le directeur principal et trésorier et tout autre officier de la Ville de Montréal à poser tous actes et à accomplir toutes choses nécessaires ou utiles aux fins de la présente résolution, et d'autoriser le directeur principal et trésorier ou le trésorier adjoint à encourir et payer toutes dépenses nécessaires ou utiles à telles fins;
- 8- d'autoriser la directeur du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal ou l'avocat ou le cabinet d'avocats qu'il désigne, le cas échéant, à apporter à la *Convention de prêt et de subvention*, toutes modifications qu'ils pourraient, le cas échéant, juger nécessaires ou utiles d'y apporter aux fins d'en établir la version définitive.

Adopté à l'unanimité.

1122288004

CE12 1712

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre le Ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Québec et la Ville de Montréal relatif au versement d'une subvention à la Ville pour l'exercice 2012-2013 d'un montant maximal de 14 922 500 \$ pour soutenir les mesures prises par le SPVM dans le cadre des manifestations lors du conflit étudiant;
- 2- d'autoriser le directeur général et le greffier à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Ville;
- 3- d'autoriser un budget additionnel au SPVM pour 2012 de revenus et dépenses équivalent au montant des dépenses prévues être encourues en 2012 soit 14 448 900 \$;
- 4- d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5- d'intégrer les 100 personnes ci-dessous mentionnées dans l'emploi de constable auxiliaire permanent au Service de police de la Ville de Montréal, selon les dates inscrites pour chacune des embauches, conformément aux mécanismes d'intégration établis :

Embauche du 28 mai 2012 (4^e contingent)

1.	Agent 6620	BEAULIEU, Kristine	PDQ 30
2.	Agent 6908	BROCHET, Marie-Pier	PDQ 13
3.	Agent 6909	CARRIER, Sylvain	PDQ 33
4.	Agent 6742	CHÂTEAUNEUF, Maxime	PDQ 37
5.	Agent 6910	DE L'ÉTOILE, Kevin	PDQ 9
6.	Agent 6824	DESCHÊNES, Joannie	PDQ 38
7.	Agent 6911	DION, Marie-Michelle	PDQ 27
8.	Agent 6798	DOLBEC, Pierre-Étienne	PDQ 35
9.	Agent 6906	DUBOIS, Jessica	PDQ 11
10.	Agent 6912	GRENIER, Francis	PDQ 20
11.	Agent 6913	LAGUË, Julien	PDQ 22
12.	Agent 6914	LAVERDIÈRE, Kim	PDQ 42
13.	Agent 6907	LAVOIE, Pierre-Olivier	PDQ 23
14.	Agent 6915	MYRAND, Marie-Aude	PDQ 38
15.	Agent 6916	NADEAU CHASSÉ, Charles	PDQ 13
16.	Agent 6917	PICHÉ, Katy	PDQ 20
17.	Agent 6918	PROULX, Marc-André	PDQ 38
18.	Agent 6919	PROULX, Pascal	PDQ 22
19.	Agent 6920	RATELLE ROBITAILLE, Janie	PDQ 27
20.	Agent 6921	TAILLEFER, Sandra	PDQ 38

Embauche du 18 juin 2012 (5^e contingent)

1.	Agent 6922	BLANCHETTE, Joanie	PDQ 31
2.	Agent 6923	BOLDUC, Maxime	PDQ 37
3.	Agent 6937	BOYER, Christina	PDQ 8
4.	Agent 6924	BROUSSEAU, Guillaume	PDQ 30
5.	Agent 6925	COSSETTE, Louis	Unité métro
6.	Agent 6926	DALAY, Paul-André	PDQ 23
7.	Agent 6927	FAILLE RIVEST, Yanis	PDQ 10
8.	Agent 6938	FRANCHE-LOMBART, Stéphanie	PDQ 23
9.	Agent 6936	GAGNON-PLANTE, Vanessa	PDQ 49
10.	Agent 6928	GIACCIO, Jonathan	PDQ 4
11.	Agent 6939	GUILBAULT, Pierre-Olivier	PDQ 23
12.	Agent 6929	GUIMOND, Nicolas	PDQ 44
13.	Agent 6930	HENRY, Kevin	PDQ 35
14.	Agent 6940	LAPOINTE, Alexandre	PDQ 49
15.	Agent 6931	LECLAIRE, Simon	PDQ 31
16.	Agent 891	LUSSIER, Martin	PDQ 38

17.	Agent 6932	PARÉ, Jean-Patrick	PDQ 30
18.	Agent 6933	POIRIER-PAYETTE, Vincent-Samuel	PDQ 27
19.	Agent 6934	RIVEST, Marc	PDQ 44
20.	Agent 6935	ROTH, Louis-Michel	Unité métro

Embauche du 2 juillet 2012 (6^e contingent)

1.	Agent 6949	BAJOHR BOLOVIC, Nicholas	PDQ 7
2.	Agent 6950	BRUNEAU, Jeanne	PDQ 16
3.	Agent 6951	CHABOT, Guillaume	PDQ 15
4.	Agent 6952	DESAUTELS GARANT, Philippe	PDQ 44
5.	Agent 6953	DUMAS, Alexandre	PDQ 5
6.	Agent 6954	FORTIN, Karel	PDQ 7
7.	Agent 6955	GAGNÉ BELLAVANCE, Émilie	PDQ 15
8.	Agent 6956	GAUDREAU, Jean-Philippe	PDQ 33
9.	Agent 6941	HÉBERT, Marc-André	PDQ 38
10.	Agent 6942	LAMBERT PRONOVOST, Joël	PDQ 15
11.	Agent 6943	LECLAIR, Jean-Philippe	PDQ 26
12.	Agent 6944	LÉVEILLÉE, Maxime	PDQ 30
13.	Agent 6945	MARTIN, Amélie	PDQ 16
14.	Agent 6946	MIGLIARA, Matthew	PDQ 39
15.	Agent 6947	POIRIER, Benoit	PDQ 44
16.	Agent 6948	RANGER, Maxime	PDQ 22
17.	Agent 6960	ROBILLARD, Mathieu	PDQ 4
18.	Agent 6957	SAUVÉ, Véronique	PDQ 15
19.	Agent 6958	SICOTTE, Roxane	PDQ 15
20.	Agent 6959	TERRIEN, Catherine	PDQ 8

Embauche du 16 juillet 2012 (7^e contingent)

1.	Agent 6961	BENOIT, Stéphane	PDQ 21
2.	Agent 6962	BRANDS, Jason	PDQ 15
3.	Agent 6973	CLOUTIER, Marie-Andrée	PDQ 38
4.	Agent 6974	COMTOIS, Véronique	PDQ 42
5.	Agent 6972	CUSSON, Philippe-Olivier	PDQ 22
6.	Agent 6963	DELLA POSTA, Vanessa	PDQ 26
7.	Agent 6964	DUFF, Jean-Philippe	PDQ 44
8.	Agent 6965	DUMAS, Camille	PDQ 21
9.	Agent 6966	FAESSLER, Jonathan	PDQ 22
10.	Agent 6967	GRAVEL, Sabrina	PDQ 12
11.	Agent 6968	HENRY, Jean-Philip	PDQ 16
12.	Agent 6980	LAFLEUR, Maxime	PDQ 27
13.	Agent 6969	LARENTE, Jean Pierre jr	PDQ 26
14.	Agent 6971	MAILLOUX, Jessica	PDQ 26
15.	Agent 6970	PROVENÇAL-GONTHIER, Alexandre	Unité métro
16.	Agent 6975	RAYMOND, Émilie	PDQ 16
17.	Agent 6977	ROULEAU, Jean-Christophe	PDQ 30
18.	Agent 6976	S. VILLENEUVE, Vanessa	PDQ 13
19.	Agent 6978	SAVARD, Fay	PDQ 20
20.	Agent 6979	THÉORÉT, Jean-Philippe	PDQ 26

Embauche du 30 juillet 2012 (8^e contingent)

1.	Agent 6998	BOIS, Tommy	PDQ 22
2.	Agent 6999	DEMERS-BRIÈRE, Simon	PDQ 1
3.	Agent 6981	DUCHESNE, Maxime	PDQ 39
4.	Agent 6985	FOREST, Nancy	PDQ 21
5.	Agent 6988	GENEST, Marie-Sophie	Unité métro
6.	Agent 6992	LAMARCHE, Simon-Pierre	PDQ 23
7.	Agent 6986	LAROUCHE, Albert-Dominic	PDQ 35
8.	Agent 6996	LEBLANC, Mathieu	PDQ 27

9.	Agent 6982	LEBRUN, Vincent	PDQ 5
10.	Agent 6990	LEMIEUX, Véronique	PDQ 39
11.	Agent 6991	LÉVESQUE, Simon	PDQ 39
12.	Agent 6989	L'HEUREUX, Gabriel	PDQ 20
13.	Agent 6987	PELLETIER, Mario	PDQ 33
14.	Agent 6993	PICHETTE LAROCHELLE, Etienne	PDQ 26
15.	Agent 6995	RIOUX, Maxime	PDQ 21
16.	Agent 6983	SAVAGE, Catherine	PDQ 37
17.	Agent 7000	TRUDEAU, Dominic	PDQ 15
18.	Agent 6984	VACHON-RIVARD, Xavier	PDQ 33
19.	Agent 6997	VAILLANCOURT-MÉNARD, Bérénice	PDQ 1
20.	Agent 6994	VALENTE, Louis	PDQ 12

Adopté à l'unanimité.

1122748001

CE12 1713

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 175 000 \$ pour l'année 2012 à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal afin de lui confier la promotion, la coordination et l'administration des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal prévues en 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant, d'une part, les modalités et conditions de versement de ce soutien financier, et d'autre part, lui confiant la promotion, la coordination et l'administration des célébrations du 375^e anniversaire;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124784011

CE12 1714

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 700 000 \$ à la Société du Havre de Montréal pour ses activités liées à la planification et au développement du Havre, pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015;
- 2 - d'approuver un projet d'avenant à la convention relative au mandat de la SHM intervenue entre la Ville de Montréal et l'organisme en 2011 (CG11 0039), établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121009006

CE12 1715

Vu la résolution CA12 10 243 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 14 août 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 274 240,91 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de conduites d'égout unitaires et de conduites d'eau secondaires sur le boulevard Industriel et l'avenue Audoin dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à CTI Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, soit pour une somme maximale de 1 222 502,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 881;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124383010

CE12 1716

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

d'approuver le contenu du *Bilan 2011* du *Plan de transport 2008* de Montréal et sa diffusion auprès des partenaires.

Adopté à l'unanimité.

1120470002

CE12 1717

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du tableau de suivi des arrondissements en regard de l'adoption de leur budget de fonctionnement 2013.

Adopté à l'unanimité.

1122914005

CE12 1718

Vu la résolution CA12 19 0364 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 1er octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin d'accepter des subventions de 1 200 \$ pour le club de lecture des jeunes et pour la journée mondiale du livre à la Bibliothèque Saul-Bellow de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

1122326022

CE12 1719

Vu la résolution CA12 20 0556 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 1er octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte du remboursement de 172 683,94 \$ provenant de la garantie d'exécution du contrat octroyé en septembre 2009 à MasStor Technologies, qui a fait cession de ses biens en juin 2012.

Adopté à l'unanimité.

1126103001

CE12 1720

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 2 837 550 \$ en provenance du projet 55845 - Programme de réfection d'artères du PTI corporatif de la Division de la gestion des actifs de la Direction des transports vers le projet 59002 - Travaux signalisation lumineuse et aérienne (2 500 000 \$) et vers le projet 54100 - Programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies du PTI corporatif de la Division de l'exploitation du réseau artériel de la Direction des transports (337 550 \$), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124960001

CE12 1721

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à régler hors cour les actions intentées par Axa Assurances inc. c. Ville de Montréal et als. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 500-17-047917-094 ainsi que Compagnie d'assurance ING du Canada c. Ville de Montréal et al. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 500-17-046239-086, pour un montant total de 400 000 \$;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à M^e Chantal Bruyère, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, les chèques suivants :
 - à l'ordre de Romanowski & Associés en fidéicommiss au montant de 100 000 \$;
 - à l'ordre de Robinson Sheppard Shapiro en fidéicommiss au montant de 300 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123219006

CE12 1722

Il est

RÉSOLU :

de donner appui aux projets « Place des nations » et « Promenade panoramique et riveraine » de la Société du parc Jean-Drapeau à réaliser à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal et de confirmer l'engagement de la Ville à assumer les dépenses d'exploitation et d'entretien des installations en cause afin de permettre le dépôt par la Direction générale d'une demande d'aide financière de 35 M\$ au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1120474003

CE12 1723

Il est

RÉSOLU :

de donner appui aux projets « Écosystème humain » au Biodôme, « Métamorphose » à l'Insectarium et « Pavillon de verre » au Jardin botanique de Montréal, de l'Espace pour la vie, à réaliser à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal et de confirmer l'engagement de la Ville à assumer les dépenses d'exploitation et d'entretien des installations en cause afin de permettre le dépôt par la Direction générale d'une demande d'aide financière de 45 M\$ au ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

1120474004

CE12 1724

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve à des fins de bassin de rétention et à des fins de parc sur les lots 1 852 821, 1 852 822, 2 924 965, 2 924 966, 2 924 967, 2 924 968, 2 924 969 et 2 924 970 tous du cadastre du Québec, avec bâtisses dessus érigées;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières (DSTI) pour négocier l'acquisition de ces sites.

Adopté à l'unanimité.

1125268007

CE12 1725

Vu la résolution du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest dans le dossier décisionnel 1123823009;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le financement des coûts éventuels liés à la réserve décrétée par l'arrondissement du Sud-Ouest dans le cadre du projet Griffintown.

Adopté à l'unanimité.

1125268006

CE12 1726

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 35 du Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) l'ordonnance no 2 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, relative au document « fiche bâtiment / déclaration de travaux », et remplaçant l'ordonnance n°1 édictée le 23 novembre 2011 par la résolution CE11 1897.

Adopté à l'unanimité.

1120524001

CE12 1727

Vu la résolution CA12 19 0365 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 1er octobre 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lachine (2553) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1122338004

CE12 1728

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du comité exécutif sur la délégation à un fonctionnaire ou employé du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et remplaçant le Règlement CE-92-5 (Règlement CE-92-6 de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal) » afin d'y remplacer l'Annexe A par le document « Annexe A - SPVM - Délégation de pouvoirs - Liste des postes » en date du mois d'août 2012.

Adopté à l'unanimité.

1122402003

RCE 12-016

CE12 1729

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de remplacer l'affectation « Secteur d'emplois » par l'affectation « Secteur mixte » pour l'ensemble du quadrilatère délimité par la rue LeBer et le prolongement des rues Congrégation et Sainte-Madeleine, ainsi que de modifier la densité de construction et les limites de hauteur des catégories 12-08 et 12-T3 par la catégorie 12-T1 - Quartier Pointe-Saint-Charles - Ateliers du CN.

Adopté à l'unanimité.

1093468001

CE12 1730

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation des anciens Ateliers du CN situés rue LeBer à des fins commerciales et industrielles et autorisant la construction d'immeubles à des fins résidentielles et commerciales sur les terrains portant le numéro de lots 4 664 263, 4 664 264 et 4 664 265 (anciennement le lot 3 415 342) du cadastre du Québec ».

Adopté à l'unanimité.

1093468002

CE12 1731

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire limitant les hauteurs, les densités et les usages du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi;

- 4- d'adopter une résolution de contrôle intérimaire visant à interdire toute nouvelle construction, tout agrandissement d'un immeuble, tout nouvel usage et tout agrandissement d'un usage sur le territoire montré au plan intitulé « Territoire d'application ».

Adopté à l'unanimité.

1124543001

CE12 1732

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire, à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les réseaux câblés (12-012) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant à ajouter dans son Document complémentaire des dispositions sur les antennes.

Adopté à l'unanimité.

1111013002

CE12 1733

Il est

RÉSOLU :

de majorer les fourchettes salariales des cadres ainsi que les taux de salaire des membres de l'état-major pompier de 2 % au 1er janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

1125981005

CE12 1734

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nouvelle structure du Service de police et d'autoriser sa mise en œuvre le 22 octobre 2012;
- 2- de créer un poste de Directeur adjoint, responsable des activités de soutien, à la Direction des opérations;

- 3- de nommer M. Bruno Pasquini, actuellement Assistant-directeur, conseiller au directeur, à la direction du Service, au grade de Directeur adjoint, responsable des activités de soutien de la Direction des opérations.

Adopté à l'unanimité.

1122402002

CE12 1735

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le protocole d'entente entre la Ville de Montréal et Technoparc Montréal visant le prêt de services de M. Arnold Beaudin avec remboursement partiel, pour une durée de 3 ans;
- 2- de modifier, en conformité avec l'article 474.3.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), le budget de revenus et de dépenses du Service de la mise en valeur du territoire afin de tenir compte du remboursement partiel de ce prêt par l'organisme, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120395013

CE12 1736

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial de l'aire de protection du monastère des Carmélites (arrondissements Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont - La Petite-Patrie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1123751018

CE12 1737

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1^{er} au 5 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1121041006

CE12 1738

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE122982008 : Accorder un contrat à Lambert Somec Inc., pour la réalisation des travaux de réfection et de modernisation de la mécanique de bâtiment des secteurs de l'ozonation et des postes de pompage d'eau brute à l'usine de production d'eau potable Atwater.- Dépense totale de 2 425 829,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 10055 - 2 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

1120573002

CE12 1739

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120738006 - Accorder un contrat de services professionnels aux firmes Les architectes Martin, Marcotte-Beinaker Architectes, s.e.n.c., Dupras Ledoux inc., Delisle Despaux & Associés inc., Nicolet, Chartrand, Knoll Limitée, pour la mise aux normes de l'aréna Rodrigue-Gilbert (0763) de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour une somme maximale de 1 478 155,44 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 12-12018 - (10 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

1120573001

Levée de la séance à 12 h 40

70.001

Les résolutions CE12 1700 à CE12 1739 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Richard Deschamps
Vice-président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville